

PARCOURS AGENTS — **TECHNICIEN AUDIOVISUEL**

**Olivier TACHÉ**

Au sein de la direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN), le technicien audiovisuel a la responsabilité des installations techniques audiovisuelles du Département. Un métier qui mêle technique, créativité et sens du service. Rencontre avec Olivier Taché.

*Publié le 1 février 2021*

## 1 métier, 3 questions

### En quoi consiste votre métier ?

Mon métier consiste à piloter, gérer et coordonner les demandes audiovisuelles des directions et des sites du Département : c'est à la fois la gestion de chantiers techniques, le paramétrage et l'installation de logiciels dans un contexte en constante évolution, la veille technique mais aussi l'accompagnement et le conseil aux utilisateurs, la gestion des installations des salles de réunion, la participation et l'organisation technique des instances du Département (séances, commissions permanentes), des événements festifs comme l'aide à la conception des expositions dans les musées, la logistique de la journée de l'agent ou les ateliers des managers, mais aussi la coordination en lien avec la DMGS des créneaux de la nuit à Blandy-les-Tours.

### Qu'est-ce que la visioconférence a changé ?

La généralisation de la visioconférence a modifié le périmètre de mes missions. J'accompagne les utilisateurs dans l'appropriation de ce nouvel outil, je participe à l'organisation des instances dans cette nouvelle configuration en proposant les solutions les plus adaptées.

### Quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Il faut être curieux pour être informé des nouvelles technologies, rigoureux pour proposer un service de qualité mais tout en restant adaptable, disponible et pédagogue pour répondre aux besoins des utilisateurs.